

Avis adopté

Séance plénière du 11 avril 2023

Comment favoriser une gestion durable de l'eau (quantité, qualité, partage) en France face aux changements climatiques ?

Déclaration du groupe Familles

Pasteur disait « *Nous buvons 90 % de nos maladies.* » Si la qualité de l'eau est de longue date porteuse d'un enjeu sanitaire, le changement climatique vient ajouter des enjeux de préservation d'un bien commun dont l'usage doit être mieux partagé.

Le présent avis trace des pistes pour améliorer la gouvernance, la gestion qualitative et quantitative de la ressource et pour avancer sur la délicate question du prix du service de l'eau lorsque des coupures menacent des usagers et des familles du service public de l'eau dans certains territoires.

Le groupe Familles est particulièrement sensible à deux préconisations.

S'agissant de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT), le groupe partage l'objectif de tripler les capacités de l'eau usée retraitée pour être utilisée une seconde fois, d'ici 2025. Nous ne doutons pas que les investissements promis dans le Plan eau présenté la semaine dernière par le Président de la République porteront notamment sur la garantie de la sécurité sanitaire de l'eau ainsi réutilisée. Je pense ici aux risques pour les enfants ou les personnes avec un système immunitaire fragilisé.

S'agissant de la tarification sociale de l'eau, en cours d'expérimentation dans plusieurs territoires, sa généralisation doit intégrer un dispositif d'incitation à un usage plus modéré de la ressource. Une tarification progressive permettra de couvrir les besoins essentiels à un prix modeste pour les premiers m³, puis d'augmenter graduellement le prix du m³ pour encourager une consommation responsable, en tenant compte bien sûr de la composition familiale, ce que reprend précisément la préconisation 7.

Le groupe Familles a voté l'avis.